Document d'informations clés
TAILOR TARGET HIGH YIELD (Part C)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR TARGET HIGH YIELD – Part C** (le « Fonds »)
Code ISIN : FR0013198157

Producteur du PRIIP : **Tailor Asset Management** (la « Société de Gestion »), société de gestion française agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 juin 1990 sous le numéro GP90031.
Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; https://www.tailor-am.com/

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés
Le Fonds a obtenu un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 août 2016.
Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 13/02/2023

*****

VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.

*****

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type
Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « **Fonds** »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

Objectifs
Le fonds est classé : « Obligations et autres titres de créances internationaux ».

L'OPCVM vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 7 ans, une performance de 1.60% annualisée, nette des frais courants. Pour atteindre cet objectif, l'équipe de gestion déterminera notamment une maturité cible comprise entre 0 et 8 ans à partir de laquelle les obligations et titres de créances internationaux seront sélectionnées. L'équipe de gestion procède à une gestion active et discrétionnaire des positions tout au long de la vie du portefeuille. Le FCP n'est donc pas géré en référence à un indice.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, l'équipe de gestion investira pour au moins 80% de l'actif net en obligations et obligations convertibles (jusqu'à 100% de l'actif net), directement ou indirectement via des OPCVM monétaires ou obligataires (dans la limite de 10% de l'actif net), dont les maturités ou les dates d'exercice de « put » (option de remboursement anticipé au gré du porteur) n'excèderont pas 8 années et demie. Au lancement du fonds, les titres sélectionnés auront une maturité cible d'environ 5 ans. Le gérant pourra, de manière discrétionnaire, investir jusqu'à 10% de l'actif net en obligations à taux variable dont les maturités sont supérieures à 8 ans et demi, afin de réduire la sensibilité moyenne du portefeuille en cas de hausse des taux.

L'OPCVM sera investi en obligations du secteur public ou privé, sans contrainte de répartition géographique (y compris pays émergents jusqu'à 100% maximum) et sans contrainte de notation. Les investissements pourront donc être réalisés sur des titres de créances relevant de la catégorie « Investment Grade » (rating supérieur ou égal à BBB- dans l'échelle de notation S&P et Fitch ou Baa3 dans l'échelle de notation Moody's ou jugé équivalent selon l'analyse de la société de gestion), sur des titres de créances relevant de la catégorie « High Yield » dits spéculatifs (rating inférieur à BBB- dans l'échelle de notation S&P et Fitch ou Baa3 dans l'échelle de notation Moody's ou jugé équivalent selon l'analyse de la société de gestion) ou sur des titres de créances non notés jusqu'à 100% de l'actif net. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, l'équipe de gestion effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre 0 et 7.

La partie non investie sur les marchés de taux, pourra être investie sur les marchés d'actions, jusqu'à 10% maximum, via la sensibilité actions des obligations convertibles ou investie en OPC de droit français, y compris des OPC gérés par Tailor Asset Management ou des actions issues de la conversion des obligations convertibles ou standards.

Le FCP peut intervenir sur des instruments financiers à terme et des swaps de change uniquement dans un but de couverture du risque de taux et du risque de change, ce dernier étant accessoire (10% maximum).

La part C du FCP capitalise des revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

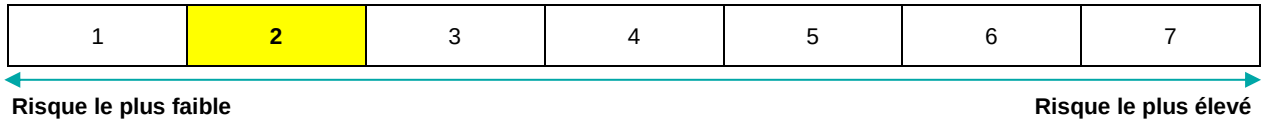
Conditions de souscriptions et de rachats
Les souscriptions et les rachats sont centralisés à J-1 avant 12 heures (heure de Paris) par RBC INVESTOR SERVICES BANK France SA et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du vendredi (J). Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.

Informations pratiques
Le dépositaire est RBC INVESTOR SERVICES BANK France SA – 105, rue Réaumur – 75002 PARIS.
Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com. Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet www.tailor-am.com.

Investisseurs de détail visés
Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à la détention de titres obligataires internationaux, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à long terme (7 ans) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.

Durée du Fonds
La durée minimum de placement recommandée est fixée à 7 années. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?



L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 7 ans, nombre d'années correspondant à la durée minimum de placement recommandée.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne, en raison de son exposition aux instruments de taux d'émetteurs privés qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de leurs structure financière et notation, et en raison des maturités longues, pouvant induire des variations fortes, et d'une volatilité sur les titres de dette privée ou de notation basse à caractère spéculatifs dits « high yield ».
Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres de créances ne puisse pas faire face à ses engagements, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque de liquidité : une part significative des investissements peut être réalisée sur des instruments spéculatifs dits « high yield » susceptibles, dans des circonstances de marché difficiles, de présenter un niveau de liquidité faible ayant un impact sur la liquidité globale du fonds, entraînant potentiellement une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque de contrepartie : l'OPCVM peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle ont été réalisées certaines opérations sur instruments financiers à terme négociés de gré à gré

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 7 dernières années.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 7 ans *Exemple d'investissement : 10,000€* Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans
Scénario de tension	-39.17%	-10.36%
	6,080€	4,650€
Scénario défavorable	-20.81%	-4.23%
	7,920€	7,390€
Scénario modéré	+0.59%	+1.06%
	10,060€	10,760€
Scénario favorable	+26.28%	+6.08%
	12,630€	15,120€

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 7 ans en fonction de différents scénarios et en supposant que vous investissiez 10'000€.
Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Fonds.
Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas une indication exacte de ce que vous pourriez obtenir. Ce que vous recevrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Fonds.
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur ou liés à l'enveloppe d'investissement (comptes titres ou assurance vie). Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La Société de Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des Marchés Financiers et doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres, destinées à limiter tout risque de défaillance.
Il est néanmoins précisé que le patrimoine du Fonds est distinct de celui de la Société de Gestion et que, ce faisant, toute défaillance de la Société de Gestion n'entraîne pas de défaillance corrélative du Fonds, la gestion du Fonds pouvant en effet être transférée à une autre société de gestion.
Le risque de défaut du Fonds demeure donc lié au risque de défaut des obligations qu'il détient dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement. Les pertes potentielles de tout investisseur en lien avec ce risque de défaut ne sont pas couvertes par un régime de garantie ou de compensation de l'investisseur.
Il est également précisé que, l'établissement de crédit RBC Investor Services Bank France SA, en sa qualité de dépositaire du Fonds responsable de la bonne garde des actifs (le « **Dépositaire** ») peut présenter un risque de défaut, auquel cas les actifs ainsi conservés par le Dépositaire pourraient être perdus. Ce risque de perte des actifs est néanmoins limité du fait de l'application des règles prévues par la règlementation applicable, notamment en matière de ségrégation des actifs. Le Dépositaire est responsable en cas de manquement par négligence ou intentionnel à ses obligations en vertu de la directive OPCVM. En ce qui concerne le Fonds, le Dépositaire ne s'est pas libéré contractuellement de sa responsabilité pour la perte d'instruments financiers par le transfert contractuel de sa responsabilité à un sous-dépositaire ou à un autre délégué.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, les coûts récurrents et les coûts accessoires.
Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps
Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 7 ans
Coût total	459€	2,002€
Réduction du rendement par an	4.60%	2.51%

Composition des coûts
Le tableau ci-dessous indique :
- L'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- La signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	**Coûts d'entrée**	0.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	**50 EUR**
	Coûts de sortie	2.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	**199 EUR**
Coûts récurrents	**Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation**	1.61% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	**161 EUR**
	Coûts de transaction	0.36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**36 EUR**
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions	**Commissions liées aux résultats**	0.14% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices.	**14 EUR**

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période minimale de détention requise : 7 années
Le Fonds s'adresse à des souscripteurs qui acceptent des risques liés à la détention de titres obligataires internationaux de maturité comprise entre 0 et 8 ans, avec une stratégie dynamique. Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la durée minimum de placement est équivalente à 7 années. Vous pouvez retirer votre argent chaque semaine.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : contact@tailor-am.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet www.tailor-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Informations règlementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.
Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats-Unis d'Amérique dits « US Person » (la définition est disponible sur notre site internet www.tailor-am.com).

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du fonds. Par ailleurs, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, aucune approche extra-financière n'étant mise en œuvre, le fonds ne peut communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.